



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E35067

VALABLE JUSQU'AU 15/11/2024

ÉDITÉ LE 16/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2006

Forme juridique : EI

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM

Siret : 488 400 144 00017

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4308695

Assurance Responsabilité Travaux : GROUPAMA 410923590002

Assurance Responsabilité Civile : GROUPAMA 410923590002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Raison sociale : BECHE LAURENT

LES CROZES
95 ROUTE DE LA VERRIERE
71580 FRONTENAUD

Téléphone : 03 85 74 89 70

Portable : 06 71 20 08 26

Site Internet :

E-mail : ets.beche@free.fr

Responsabilité légale : BECHE LAURENT DIRECTEUR

Fax : 03 85 74 45 52

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	01/10/2020
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	29/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	29/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MACON
94, RUE DE LYON
71000 MACON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.